



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 5287

Texte de la question

M. René Rouquet appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation des candidats admis sur la liste complémentaire aux épreuves du CAPES externe de mathématiques. Deux cent trente candidats admis n'ont pas encore obtenu d'affectation en tant que professeur stagiaire et sont en attente que leur situation soit examinée. Il apparaît souhaitable que l'effort considérable accompli par le Gouvernement pour le réemploi des maîtres-auxiliaires s'accompagne d'une attention particulière sur la situation d'étudiants qui se sont soumis à un concours. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend mettre en oeuvre à cet égard.

Texte de la réponse

Compte tenu des besoins en enseignants en mathématiques qui se font jour dans les divers rectorats et conformément aux instructions données par le ministre, les élèves de la liste complémentaire du CAPES de mathématiques seront employés soit en remplacement, soit en soutien dans les établissements du territoire métropolitain ou outre-mer. En conséquence, les candidats restant inscrits sur les listes complémentaires du CAPES de 1997 ont été admis en qualité de professeur stagiaire dans les IUFM. Leur stage s'effectuera notamment dans les ZEP ou dans des établissements retenus comme prioritaires par les rectorats.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5287

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 1997, page 3648

Réponse publiée le : 15 décembre 1997, page 4648